

DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE
L'ÉCONOMIE PUBLIQUE

N.O. 11.101.31700 - 81/78

Genève, le 5 avril 1978

Première session du Comité plénier (CP) de l'Assemblée générale des Nations Unies (13 - 17 février 1978), rapport

Département politique et département de l'économie publique.
Note commune du 23 mars 1978 (annexe)

Conformément à la note du département politique et du département de l'économie publique, le Conseil fédéral

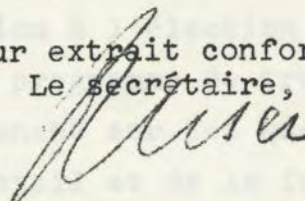
d é c i d e :

Il est pris acte de la note concernant la première session du Comité plénier (CP) de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Extrait du procès-verbal:

- EPD 6 pour exécution
- EVD 5 pour exécution
- FZD 7 pour connaissance
- EFK 2 " "
- FinDel 2 " "

Pour extrait conforme:
Le secrétaire,




DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

DEPARTEMENT FEDERAL DE
L'ECONOMIE PUBLIQUE

s.C.41.103.3(70)0. - PY/vz

Berne, le 23 mars 1978

Note d'information au Conseil fédéral

Première session du Comité plénier (CP)
de l'Assemblée générale des Nations Unies
(13 - 17 février 1978)

Le 8 février, vous avez approuvé la proposition commune de nos deux départements relative à la première session du Comité plénier de l'Assemblée générale des Nations Unies. Cette première session ayant eu lieu, il nous a paru utile de vous informer ci-après brièvement de son déroulement.

1. Le CP a consacré sa première session à l'élection de son bureau et à la mise sur pied d'un programme de travail pour 1978. Il ne s'est toutefois pas penché sur les questions plus délicates des méthodes de travail et de la forme que prendront les éventuelles décisions du Comité.
2. Le programme de travail du CP pour 1978 comprend deux sessions d'environ huit jours (mai et juin) et une session plus courte au début de la 33ème Assemblée générale de l'ONU en septembre. Les pays en développement auraient désiré prévoir la possibilité d'organiser des sessions supplémentaires chaque fois que le besoin s'en ferait sentir. En raison de l'opposition des pays occidentaux à cette idée, celle-ci sera rediscutée lors de la session de mai.

- 2 -

La session de mai sera consacrée à une discussion de la situation économique mondiale (avec accent sur la situation particulière des pays en développement) ainsi qu'au problème des transferts de ressources. La session de juin traitera des problèmes de l'alimentation, de l'agriculture, de l'industrialisation et des pays en développement les plus pauvres. La session de septembre, enfin, mettra sur pied un premier rapport à l'Assemblée générale. Ce programme de travail à la fois chargé et de nature spécifique représente le compromis entre le désir des Occidentaux de voir le CP ne se réunir que deux fois par an pour faire durant quelques jours le point du dialogue et les demandes des pays en développement visant à organiser environ quatre fois par an des sessions de deux à trois semaines durant lesquelles tous les sujets du dialogue seraient l'un après l'autre passés en revue. Le programme répond donc très largement aux demandes des pays en développement.

3. Son contenu indique également que le CP prend la direction de travaux dépassant le cadre d'un simple débat général et comprenant vraisemblablement certaines formes de négociation. Cette perspective ne suscite pas les mêmes réactions auprès de tous les pays développés. Les Américains semblent accepter l'éventualité de travaux plus approfondis à New York. Les Scandinaves pensent que ces travaux pourraient contribuer de manière positive à faire avancer les négociations Nord-Sud sectorielles. D'autres pays, comme par exemple le Japon, sont par contre plus sceptiques quant aux possibilités d'apports effectifs du CP dans le cadre du dialogue Nord-Sud. Ceci dit, tous les pays occidentaux admettent que dans la phase critique que traversent actuellement l'économie mondiale et le dialogue Nord-Sud, le nouveau forum que constitue le CP devrait être utilisé dans un sens aussi positif que

- 3 -

- possible. Les pays de l'Est, enfin, semblent gênés d'être engagés dans cet exercice, s'abstiennent toutefois pour l'instant de le freiner ouvertement.
4. Un problème qui mérite attention est celui de l'absence à New York d'une coordination efficace entre pays occidentaux sur les questions de substance. Cette absence de coordination est due notamment au fait que certains pays occidentaux (surtout la Suède et la France) veulent éviter pour des raisons politiques qu'à l'ONU l'Occident apparaisse en tant que groupe. A cela s'ajoute la tendance des USA et de la CEE de s'entendre en priorité entre eux. Il en résulte un problème général de coordination auquel la Suisse est particulièrement sensible vu son absence des Nations Unies et le fait qu'elle ne fait partie d'aucun groupement de pays (CEE, Nordiques p.ex.). Il s'agira donc d'examiner de près la question de la coordination et dans cette perspective celle du rôle de l'OCDE.
 5. En raison des possibilités que peut offrir le CP de renforcer la coopération internationale au développement, la Suisse a un intérêt à y prendre part de manière constructive. L'intérêt politique et économique que porte la Suisse à la négociation Nord-Sud demeure grand. Surtout à un moment où la situation de l'économie mondiale donne lieu à de sérieuses préoccupations. Il convient par ailleurs de relever que la Suisse va participer pour la première fois à titre de membre à part entière (avec droit de vote) à un organe se situant dans le cadre politique onusien de New York et étant très directement rattaché à l'Assemblée générale de l'ONU. Il s'agira donc également sous cet angle d'apporter un soin particulier à notre participation au CP.

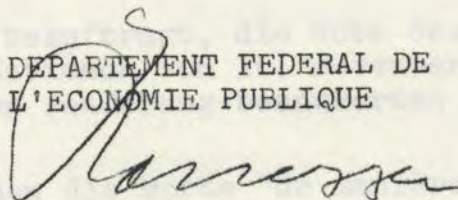
- 4 -

Les travaux de préparation en vue de la session du CP de mai ont été entamés dans nos deux départements. Il s'agira surtout pour la Suisse de veiller à ce que le sujet du transfert des ressources qui sera abordé par le CP en mai le soit dans son contexte économique général et sous un angle incluant la totalité des flux financiers vers les pays en développement et non seulement l'aide publique au développement. Il est en effet important que le CP apporte une contribution propre à la négociation Nord-Sud. Cette contribution nous paraît résider essentiellement dans l'identification des liens qui existent entre les différents objets de la coopération internationale au développement considérés dans la perspective des relations économiques internationales.

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL



Pierre Aubert

DEPARTEMENT FEDERAL DE
L'ECONOMIE PUBLIQUE


Fritz Honegger